



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division des personnels de l'enseignement primaire

DPEP 1 Affectations-Mouvement-Remplacement-Instances

2017-2018

Affaire suivie par Viviane BEGUE

Téléphone 0262 48 13 59 Fax 0262 48 12 31 Courriel aac1d@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens CS 71003 97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet www.ac-reunion.fr

Saint-Denis, le 21 juin 2018.

Le recteur

à

Mesdames et messieurs les inspectrices.teurs de l'éducation nationale chargé.es d'une circonscription du 1^{er} degré

Mesdames et messieurs les principales.aux de collèges

Mesdames et messieurs les enseignantes.s du 1^{er} degré public

Mesdames et messieurs les directrices.eurs adjointes.s de SEGPA

Pour information à monsieur le directeur de l'ESPE

CIRCULAIRE N° 22

<u>Objet</u> : appel à candidatures pour les postes à profil – troisième campagne - rentrée scolaire 2018.

Note: fiches de postes à consulter sur l'application « GAC »

J'ai l'honneur de vous informer des modalités de candidatures sur les postes à profil de professeur des écoles, pour la rentrée scolaire 2018.

I - Participation

Peuvent faire acte de candidature :

- les enseignants affectés à titre définitif,
- les enseignants affectés à titre provisoire en 2017-2018,
- les enseignants ayant obtenu une mutation dans le département pour la rentrée 2018,
- les enseignants qui sollicitent une réintégration à la rentrée scolaire 2018.

II - Modalités de recrutement

Des entretiens sont organisés afin de rechercher la plus grande adéquation entre le profil du poste et les compétences détenues par les candidats. Au travers de cet entretien, sont notamment vérifiées les motivations des enseignants et leur perception de la fonction compte tenu des caractéristiques et des astreintes du poste.



2/2

Le recueil des candidatures et le recueil des avis des IEN se font via l'application « GAC » accessible exclusivement à

https://portail.ac-reunion.fr/gac

La campagne de saisie des candidatures est prévue du 21/06/2018 à 09H00 au 26/06/2018 à 11H59

Toute candidature non formulée via cette application ne sera pas prise en compte.

II - Calendrier

Du 21 au 26 juin 2018	Saisie des candidatures
Le 27 juin 2018	Transmission des listes des candidats classés par appel à candidatures aux inspectrices.teurs et/aux principales.aux des collèges.
Du 28 au 29 juin 2018	Saisie par les IEN des avis sur les candidatures
Du 28 au 29 juin 2018	Transmission par la DPEP des dossiers aux responsables des commissions
A partir du 02 juillet 2018	Tenue des commissions
A partir du 06 juillet 2018	Retour au rectorat DPEP, des avis des commissions.

La convocation à l'entretien sera envoyée par courrier électronique dans la boîte aux lettres i-prof de chaque candidat.

Il est donc nécessaire de consulter régulièrement votre boite iprof.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser vos demandes à la DPEP par mail à l'adresse aac1d@ac-reunion.fr

III – Effets éventuels sur la rémunération

Il appartient aux candidats de se rapprocher de leur service gestionnaire (DPEP) pour toute information relative au régime indemnitaire éventuel attaché à l'exercice des fonctions auxquelles ils postulent.

La présente circulaire devra être portée à la connaissance de l'ensemble des enseignants du 1^{er} degré en fonction dans votre établissement, y compris ceux qui se trouvent en position d'absence régulière.

Pour le recteur et par délégation le secrétaire général adjoint



Pierre Olivier SEMPERE